

Pierre Abélard - la naissance d'un génie médiéval

L'année où Eudes de Penthièvre, dernier adversaire sérieux du duc Hoël de Bretagne, mourut et où la paix régnait dans le comté de Nantes, un fils naquit au Pallet du chevalier *Bérenger* et de son épouse *Lucie*, qui deviendra par la suite l'une des figures majeures de l'histoire intellectuelle européenne. Il s'agit du philosophe et théologien *Pierre Abélard* à qui j'ai déjà dédié l'introduction de cet ouvrage. Malheureusement, il n'y a aucune source pour nous en dire plus sur les circonstances de sa naissance. Par exemple, il n'est nullement certain qu'Abélard soit né dans le donjon du Pallet, même si une historiographie romancée l'entend ainsi¹. A minima l'année de naissance peut être considérée comme certaine, car il a été rapporté que Pierre Abélard est mort en 1142, dans la même année et le même âge que l'évêque de Paris, Etienne de Senlis, c'est-à-dire à 63 ans². En conséquence, il doit être né en l'an 1079.

Le premier-né³ du couple chatelain fut baptisé du nom du Prince des Apôtres *Pierre*. À l'époque, c'était un nom en vogue régionalement. Le culte de Saint Pierre était très répandu dans le Nantais et ses environs. L'Ordre de Saint-Jouin, par exemple, exploitait un prieuré Saint-Pierre voisin de Vertou, et la cathédrale de Nantes, qui n'avait pas encore été entièrement reconstruite depuis la destruction normande, était également dédiée à Saint-Pierre⁴. L'église, qui était située dans l'enceinte de l'oppidum du Pallet et qui ne sera consacrée à Saint-Vincent-de-Saragosse que beaucoup plus tard comme église paroissiale, aurait pu aussi porter le patronyme de Saint-Pierre à l'époque, et on ne peut donc exclure que le bébé y ait été baptisé par un chapelain ou prieur de Saint Etienne du Pallet avec ce nom chrétien.

C'est probablement aussi sa mère qui a donné au nouveau-né le surnom affectueux d'*Abelardus*⁵. Elle était originaire de Bretagne, au nord de la Loire, selon le chroniqueur Richard de Poitiers⁶. Il est hautement improbable que le rare surnom *Abelardus*⁷ soit un lien entre le mot breton *Ab*, c'est-à-dire fils, et le nom franc *Alardus*. Cette théorie est contredite non seulement par les déclarations ultérieures d'Abélard lui-même⁸, mais aussi par le fait que son nom devait être prononcé en six syllabes⁹ et de la façon dont son épouse Héloïse l'a écrit¹⁰. Par contre, il est tout à fait possible

¹ « Le château ou maison de Bérenger, où l'on suppose qu'est né Abeilard, son fils, on ne voit de cette construction aujourd'hui qu'une enceinte murée ayant environ un mètre au-dessus du sol et formant un carré d'environ vingt mètres sur seize mètres ... Si un seigneur Bérenger a donné le jour à Abailard au Palet, il est rationnel de dire que c'est dans le lieu où sont les ruines puisque le Pallet n'avait qu'un château avec une enceinte de quelques arpents [Nota: 1 Arpent faisait environ 40 ares] ... » M. Verger, *Note sur le Pallet*, 6. Dez. 1848.

² Une vieille chronique épiscopale fait référence à l'année de la mort : « Étienne de Senlis, 70^e évêque de Paris, termina sa vie en 1142, âgé de 63 ans, la même année et au même âge qu'Abélard... » *Suite chronologique des évêques de Paris*, Bibl Nat, MS 10510. Dans ses commentaires sur l'« Editio Princeps » des œuvres d'Abélard, A. Duchesne fait référence à un calendrier en ancienne écriture française aujourd'hui perdu et qui a également transmis un âge de mort de 63 ans : « *Maistre Pierre Abélard, fondateur de ce lieu et instituteur de sainte religion, trespassa le XXI avril, âgé de LXIII ans...* » Voir PL 178, p.176, note de bas de page. L'année 1142 est également confirmée par la Chronique de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, la chronique d'Albert de Trois-Fontaines et celle de Richard de Poitiers.

³ Abélard lui-même révèle qu'il est l'ainé de ses frères : « *Prerogativa primogenitorum meorum fratribus derelinquens... - J'ai laissé les droits du premier-né à mes frères...* » Pierre Abélard : *Historia Calamitatum*, éd. E. Hicks, La vie et les épistres de Pierres Abaelart et Heloys sa renommée, Paris 1991, p.3

⁴ Même en 1090, certaines parties de la cathédrale étaient encore en ruines. « *Acta sunt haec...intra ruinas veteris ecclesiae Beati Petri...* ». Voir la charte 24 dans : A. de la Borderie : *Recueil des actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XI^e - XIV^e siècle)*, Paris ; 1889, p.57.

⁵ Pour les théories des noms, voir W. Robl : *Das Rätsel eines Namen : Abélardus [L'énigme d'un nom : Abélard]*, Neustadt/WN, janvier 2001, document en ligne sur : <http://www.robl.de>. Et : C. Mews : *In search of a name and its significance*, dans : *Traditio* 44, 1988, p.175-200.

⁶ « *Nannetis ortus, patre Pictavus et Brito matre...* » Voir G. Waitz : *Mon. Germ. Hist. Scriptores*, vol.26, 81, Ex chronico Richardi Pictaviensis. Richard de Poitiers cotayait Pierre Abélard à Cluny 1141/1142, il l'a vraisemblablement rencontré en personne.

⁷ En dehors de Pierre Abélard, il n'est connu que de trois autres contemporains. Voir W. Robl : op. cit, document en ligne : <http://www.robl.de>.

⁸ « *Abélardus michi ideo collocatum est, ut per ipsum de substantia mea agatur - Ce mot Abélardus m'a donc été assigné, afin que ma substance soit décrite avec précision...* ». L. M. de Rijk : *Petrus Abélardus, Dialectica*, Assen, 1970, p.114. « *Abelardus, quod michi uni adhuc convenire arbitror - Abélard, un mot qui, à mon avis, s'applique à moi seul jusqu'ici...* » L. M. de Rijk : *ibid.*, p.544.

⁹ Les six syllabes sont clairement tirées des versets contemporains suivants : « *Quorum opobalsanum| spirat os et nardum| et professi plurimi| sunt A-ba-e-lar-dum* » Distichon de Metamorphosis Goliae, Huygens, *Studi Medievali* 3, 1962, p.764-772. Et : « *satis in titulō, Petrus | hic jacet Abaelardus, cui soli patuit | scibile quidquid erat.* » Distichon, épitaphe de Pierre Vénéralbe.

¹⁰ Héloïse a évité la salutation avec le prénom Pierre, mais a utilisé dans le dialogue exclusivement « *Abelardus* », ce qui est bien compatible avec une épithète ou un surnom honorable, mais pas avec un patronyme.

qu'Abelardus – originaire du Rennais et du sud de la Normandie¹¹ - dérive de la racine celtique *Ab-Aillt*, c'est-à-dire fils de vassal ou chevalier¹². Par ces indices, on a l'impression que la mère d'Abélard, très aimée de son fils après la mort de son père, a la même origine généalogique que le seigneur *Daniel de Palatio*, à savoir la lignée bretonne du comté de Rennes, qui avait immigré dans le bassin de la Sèvre sous l'impulsion de Geoffroy Grisegonelle.

Si Lucie, la mère d'Abélard, avait épousé son père Bérenger vers 1078, à l'âge habituel entre 14 et 25 ans, elle serait probablement née entre 1053 et 1064. Son mari Bérenger aurait pu avoir environ 10 ans de plus. La généalogiste anglaise B. Cook déduit de cette cartographie temporelle que le père Bérenger, auquel Richard de Poitiers avait aussi attribué une racine aquitaine, était trop âgé pour être le fils de Daniel du Pallet. Par ailleurs, il est tout à fait possible que Lucie, la mère d'Abélard, était la fille du seigneur du Pallet¹³.

Cette théorie peut être corroborée si l'on suit un peu Bérenger le père d'Abélard. Nous ne connaissons son nom que par un passage de « l'Histoire de ses souffrances » d'Abélard. De plus, on y apprend que Bérenger avait bien été chevalier ou bourgmestre : « *militari cingulo insigniretur - il a reçu la ceinture d'un chevalier* »¹⁴. D'autre part, il est presque impossible que Bérenger lui-même ait dirigé le domaine du Pallet ; le terme correspondant *Dominus* n'apparaît nulle part en rapport avec lui¹⁵. D'ailleurs, Pierre Abélard ne cite jamais non plus les noms de *Daniel* ou de *Gaudinus*, bien que *Daniel et Gaudinus de Palatio* étaient clairement ses contemporains.

Richard de Poitiers prétendait que le père d'Abélard venait du Poitou¹⁶. Vu que Bérenger, vieil homme, entra dans un couvent comme « *monachus ad succurrendum* », comme le rapporte Abélard, et qu'un prieuré du couvent poitevin de Saint-Jouin-de-Marnes existait au Pallet, on pouvait s'attendre à ce que Bérenger à la fin de sa vie se retire exactement dans ce couvent, surtout que celui-ci a été restructuré sous le moine Raoul et doté vers 1095 de la magnifique abbatale qui peut encore être visité de nos jours¹⁷. Malheureusement, le cartulaire de Saint-Jouin ne contient aucune information sur un Bérenger¹⁸.

¹¹ Abélard était aussi le nom du fils d'Umfred d'Altavilla, mentionné dans des documents vers 1057, qui était à la fois neveu de Robert Guiscard et petit-fils de Tancredé d'Altavilla, le fondateur de la dynastie normande en Italie du sud. Peut-être détenteur de cette homonymie était-il parvenu sur la Sèvre juste au moment de la naissance de Pierre Abélard et a inspiré Lucie, sa mère, dans le choix du surnom de son fils. Robert Guiscard et son clan n'étaient pas des étrangers sur le cours inférieur de la Loire. Sous l'abbé Guillaume I^{er}, 1070-1118, Robert Guiscard des Pouilles fit don de nombreux objets de valeur au monastère Saint-Florent à Saumur pour la célébration de son anniversaire. Comme Robert Guiscard est décédé en 1085, ce don a probablement eu lieu peu de temps avant, juste au moment où Pierre Abélard est né. La riche donation se répandra dans tout le pays et renforcera la réputation légendaire des Normands du sud de l'Italie en Anjou et dans le Nantais. Voir *Historia Sancti Florentii Salmurensis*, dans : P. Marchegay, E. Mabilbe : *Chroniques des églises d'Anjou*, Paris 1869, p. 303.

¹² En ce qui concerne le « *mab-aillt* », le texte suivant se trouve dans les *Ancient laws of Wales*, vol. I, p. 166, §1 : « *Les frères se partagent ainsi la sol : quatre erwys sont attribués à chaque tyddyn ou domaine. A la vérité, Bleddyn, fils de Cynvyn, modifia cet usage afin que l'uchelwr, ou homme libre, eût douze erwys, le *mab-aillt* huit, et le tenacrier inférieur quatre ; cependant il est plus ordinaire que le tyddyn se compose de quatre erwys...* » Les langues galloise et bretonne appartiennent aux dialectes celtiques britanniques et sont étroitement liées, de sorte qu'il existe d'innombrables identités de mots. Voir aussi M. H. Nodine : *Welsh-English Lexicon*, 1994-1996 : tyddyn (n.) : farm, holding ; erw (n.) : acre ; uchelwr (n.) : nobleman ; mab (n.) : boy, son ; man ; aillt (n.) : vassal ; villain. Traduit, le texte ci-dessus signifie : « *Les frères se partagent ainsi la terre : quatre acres sont attribuées à chaque ferme ou manoir. En vérité, Bleddyn, le fils de Cynvyn, a modifié cette coutume pour que le noble ou baron reçoive douze acres, la Mab-aillt huit acres et le lieutenant inférieur quatre crétiens. Néanmoins, il était d'usage que la ferme se compose de quatre acres de terre...* » Contrairement à cette déclaration étymologique, j'ai trouvé la définition suivante dans une note de bas de page du cartulaire de Redon : « *Aneurim Owen, le traducteur des Lois d'Hoël, rend le mot aillt par celui d'alien, étranger. C'est une grosse erreur : aillt, pluriel eylyon, signifie verna, villanus, dit Davies, et il ajoute : "Sic nativi tenentes dicebantur"* » (*Dictionn. britann. Latin, mot clé : Aillt*). D'après lui, *Mab-Aillt* serait appelé « *fils du locataire de la terre natale* ». Cette version aurait aussi été tout à fait adéquate pour le fils d'un bourgeois.

¹³ S'il est né au début de la période entre 1040 et 1050 postulé ci-dessus. Sur l'hypothèse de parenté avec Daniel de Palatio, voir : B. Cook : *Abelard and Heloise - some notes towards a family tree*, dans : *Genealogists' Magazine*, juin 1999.

¹⁴ Voir Pierre Abélard : *Historia Calamitatum*, éd. E. Hicks, *La vie et les épîtres de Pierre Abaelart et Heloys sa renommée*, Paris, 1991, p.3, 7 ; dans le *Gesta consulum*, il est dit de manière analogue : « *Habitatores illius castris, cingulis militaribus accincti armisque protecti ...* ». Voir L. Halphen, R. Poupardin : *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1913, p.47 ; pour le terme « *miles* » voir aussi : N.-Y. Tonnerre : *Naissance de la Bretagne*, Angers, 1994, p.367-368.

¹⁵ « *Au-dessus des milites le dominus exerce un vaste pouvoir de commandement ...* » Voir A. Chédeville, N.-Y. Tonnerre : *La Bretagne féodale XI^e-XIII^e siècles*, Rennes, 1987, p.117.

¹⁶ Voir *supra*.

¹⁷ Il était de coutume à l'époque de visiter un couvent de l'ancienne patrie avant de mourir. Voir entre autres B. Ledain : *Avis historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes*, Poitiers, 1884.

¹⁸ Voir cartulaire S. Jovini (IX^e-XV^e s.), éd. Ch. de Grandmaison, dans : *Mémoire de la société de statistiques des Deux-Sèvres*, Vol.17, Niort, 1854.

Mais la situation est tout autre avec le cartulaire de Saint-Serge et Saint-Bach à Angers : comme nous l'avons expliqué au chapitre précédent, en raison de l'héritage des *Renaud*, l'Ordre avait droit à d'innombrables propriétés dans les Mauges occidentales, et le couvent était en train de les récupérer progressivement à ce moment-là. En plus des nombreux dossiers sur la région entre Èvre et Sèvre, le cartulaire de Saint-Serge et Saint-Bach contient également plusieurs entrées sur des moines nommés Bérenger. L'un d'entre eux mérite une attention particulière :

Dans un document de Saint-Serge et Saint-Bach, conservé en sténographie français et perdu par ailleurs, un noble et ancien chevalier nommé *Bérenger de Aula* entra au couvent d'Angers vers 1100, au plus tard en 1102, pour raison de grand âge. Il avait besoin de l'intercession de Normand de Petit-Montrevault, fils de Roger III de Petit-Montrevault. Après un don de terrain à Villeneuve - Le Fief-Sauvin, ce chevalier « *cassé de vieillesse, usé par le service de ses maîtres* », se trouvait à la retraite à Saint-Serge et Saint-Bach, ou dans un couvent correspondant des Mauges, probablement à Sainte-Marie de Villeneuve¹⁹.

Cette information est extrêmement intéressante, car il y a des parallèles frappants avec la situation de Bérenger, père d'Abélard, et celle de Daniel de Palatio, seigneur du Pallet :

- D'une part, ledit Bérenger dépendait de Normand, seigneur de Petit-Montrevault, sinon il n'aurait pas eu besoin de son consentement pour le don de terre quand il est entré au monastère. Daniel de Palatio montre une dépendance analogue à celle du père de Normand, Roger III de Petit-Montrevault, comme en témoigne une charte qui sera plus tard discutée en détail²⁰.
- Le terrain en question, qui appartenait à Bérenger, était situé près de Villeneuve - Le Fief-Sauvin, exactement dans le même secteur où Daniel de Palatio possédait également un domaine de l'époque de Renaud de Thorigné. Cela a déjà été signalé.
- Ledit Bérenger était, comme le père d'Abélard, un *miles* et avait, comme on peut le voir sur la forme plurielle de la transcription, apparemment servi plusieurs seigneurs, exactement comme Daniel de Palatio, qui d'une part dépendait du comte de Nantes, d'autre part des seigneurs des Mauges pour certains droits de propriété.
- Le plus remarquable est le nom suffixe *de Aula*. Il ne pouvait pas être un toponyme, car dans toute la région des Mauges aucun lieu, pas même un hameau, ne porte ce nom. *Aula*, en revanche, était le synonyme utilisé en Bretagne depuis l'époque des rois bretons pour la résidence du roi et des ducs, c'est-à-dire pour un *palais*²¹. Ainsi, le suffixe de *Aula* dans la note de bas de page française avait été traduit quelque peu superficiellement par « *de la Cour* ». Un tel titre de tribunal - accordé, par exemple, par le duc de Bretagne - semble peu probable en l'espèce, puisqu'il ne correspond pas à l'insignifiante sous vassalité de Bérenger envers Petit-Montrevault. De plus, après examen des dossiers bretons contemporains, il n'y a pas d'autre endroit où l'on puisse trouver un personnage portant un tel titre. Il est donc raisonnable de

¹⁹ Bref commentaire de Y. Chauvin à propos de cet homme : « *Berenger de Aula, cassé de vieillesse, usé par le service de ses maîtres, s'adresse à l'abbé Bernard et lui demande l'habit monastique, afin de pouvoir expier les fautes et les excès commis dans son service. Pour obtenir plus facilement ce qu'il souhaite, il fait intercéder pour lui son seigneur, Normand, un seigneur des Mauges, qui pour lui, pour l'âme de son père Roger de Montrevault et celles de ses ancêtres, donne une terre proche de Villeneuve; et Bérenger obtient ce qu'il désire.* » La note de bas de page contient le commentaire détaillé, en ancien français, de la note de bas de page du MS Archives départementales de Maine-et-Loire, H 1245, p.305-306, contenant : « *Le titre 134 fait mention qu'un certain gentilhomme nommé Bérenger de la Cour, cassé de vieillesse et tout emuyé d'aller à la guerre pour le service de ses maîtres et seigneurs desquels il dépendait s'adressa un jour à l'abbé Bernard et luy demanda l'habit de religieux, afin de pouvoir faire pénitence des fautes et ex - cès qu'il avoit commis au service de ses maîtres, et pour obtenir plus aisément ce qu'il souhaitoit, il amena et pria un des seigneurs des Mauges de prendre la peine d'intercéder pour luy et luy moyenner par son autorité cette faveur, ce qu'il fit volontiers et offrit pour luy et pour l'âme de son deffunct père nommé Roger seigneur à Montreveau et autres parens et prédécesseurs une certaine terre proche de Villeneuve; par ce moyen il impetra ce qu'il désiroit.* » voir la charte 134 dans Y. Chauvin : *Premier et second livres des cartulaires de l'abbaye Saint-Serge et Saint-Bach d'Angers (XI^e et XII^e siècles)*, Angers, 1997, vol.1, p.114-115.

²⁰ Voir en annexe l'acte de cession des droits sur Champtoceaux.

²¹ Il désigne les résidences royales bretonnes puis les résidences ducales. Afin de se distinguer linguistiquement de l'impopulaire règle étrangère française, les dirigeants bretons avaient depuis Noinnoë utilisé exclusivement le terme « *aula* » au lieu de « *palatium* » dans la note Actum de leurs documents. Au total, treize de ces sièges de rois sont mentionnées dans des documents en Haute et Basse Bretagne. Aussi à l'époque d'Abélard le duc breton a signé seulement avec ce terme, par exemple « *in aula Nannetica* ». En fait, il ne s'agissait pas au départ d'un toponyme, mais d'un symbole de fonction, qui nécessitait cependant un toponyme comme ajout pour une description plus précise, par exemple « *aula de Clis* ». Les personnes qui sont liées au seul concept de la fonction « *aula* » ne peuvent être prouvées dans les documents bretons.

supposer qu'en l'espèce Aula était un toponyme qui avait été corrigé, c'est-à-dire un synonyme ultérieur du *palatium* originel.²²

Si l'on considère les nombreuses analogies avec le seigneur du Pallet, on peut en conclure que le document perdu de Saint-Serge et Saint-Bach était le document d'entrée du monastère du père d'Abélard, *Berengar de Palatio* alias *Berengar de Aula*. Dans ce cas, son entrée au monastère doit avoir eu lieu à 1102. En y regardant de plus près, les déclarations d'Abélard dans l'*Historia Calamitatum* ne contredisent pas ce fait, mais le confortent même²³. Mais surtout, les dépendances féodales de *Berengar de Aula* et de *Daniel de Palatio*, qui n'ont été reportées que d'une génération mais sont par ailleurs analogues, soutiennent l'hypothèse pronée par B. Cook que Lucie, la femme de Bérenger, était bien la fille de Daniel de Palatio !

Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui, entre Villeneuve et Le Fief-Sauvin, il y a une résidence de campagne appelée *La Bérangerie* - une caractéristique unique des Mauges de l'Ouest. Les lieux portant le suffixe latin «-ieria» ou «-ière» ou «-erie» remontent presque tous, comme l'ont montré les recherches, entre la seconde moitié du XI^e et le XII^e siècle²⁴. Il n'est donc pas impossible que cette *Bérangerie* renvoie au père d'Abélard.

On ne sait rien des activités militaires de Bérenger, mais en tout cas le père n'a pas servi à son fils Abélard comme modèle de carrière : « *militaris glorie pompam cum hereditate et prerogativa primogenitorum meorum fratribus derelinquens, Martis curie penitus abdicarer... - J'ai laissé toute la gloire d'un chevalier avec l'héritage et les droits de naissance derrière les frères et j'ai renoncé complètement à la cour de Mars...* » écrit Abélard dans son récit de souffrance. Bérenger avait probablement combattu sur différents champs de bataille avant de pouvoir prendre sa retraite, comme le montre également le certificat de conversion de *Berengar de Aula*. Il avait probablement à peine 50 ans et s'éteint presque en même temps que son beau-père hypothétique, le seigneur Daniel du Pallet. En ce qui concerne la carrière de guerre de Bérenger, il est fort possible qu'il ait suivi le *Submonitio* du duc Hoël et qu'il ait été impliqué dans la répression de certaines révoltes en Basse Bretagne ainsi que dans la guerre avec la Normandie. Peut-être avait-il aussi participé à la bataille d'Ancenis, ce qui aurait même pu l'empêcher d'être personnellement présent à la naissance de son fils aîné au Pallet. Sa mobilisation dans la guerre d'usure autour de Dol dans les années 1091 à 1093 alors sous la bannière du duc Alain Fergent, le fils de Hoël est aussi concevable²⁵.

Comme nombre de ses collègues²⁶, Bérenger a dû se forger une réputation et une fortune grâce à ses nombreuses années de service, dont plusieurs biens allodiaux²⁷ qui, après sa mort, ont été transmis à sa femme Lucie et plus tard aux nombreux enfants de ce mariage. Un autre fils, nommé *Porcarius* acquit un canonat à la cathédrale de Nantes, tout comme plus tard le fils d'Abélard, *Astralabius*, ce qui présuppose un soutien épiscopal et le versement de prestations importantes. *Porcarius* avait même

²² L'original perdu du document contenait probablement l'indication « *Berengarius Palatinus* », dans les deux commentaires une fois traduit par « *de Aula* », une fois avec « *de la Cour* » déformant le sens. Voir la charte 134, loc. cit.

²³ « *Dum vero hec agerentur, karissima mihi mater mea Lucia repatriare me compulit ; que videlicet post conversionem Berengarii patris mei ad professionem monasticam, idem facere disponebat...* ». La formulation suggère à première vue que l'entrée des parents d'Abélard dans le monastère a eu lieu l'un peu après l'autre, vers 1112 ou 1113 selon la biographie d'Abélard. A y regarder de plus près, on a une impression différente : pourquoi Abélard a-t-il dû retourner dans son pays natal (1112 ou 1113) pour régler les formalités d'héritage quand sa mère est entrée au monastère, alors que son père s'y était converti récemment ? Le père aurait pu prendre lui-même les dispositions successorales nécessaires. Abélard n'avait probablement pas vu son père depuis la première fois qu'il avait quitté le foyer vers 1095. A cette époque, la succession ultérieure ne pouvait pas encore être réglée définitivement, car le retour d'Abélard était à prévoir. Même si Abélard a par la suite déclaré qu'il avait renoncé à ses premiers droits de participation, cette renonciation n'aura pas été enregistrée "a priori" par écrit. A l'occasion du séjour d'Abélard chez lui vers 1105, ce règlement ne fut pas fait non plus, car son père s'était déjà converti et était décédé auparavant, mais sa mère administrait seule l'héritage. La perte prématurée de son père avant 1102 explique aussi le grand amour inconditionnel d'Abélard pour sa mère, restée seule avec lui : dans l'*Historia Calamitatum*, il parle de « *karissima mater* », alors qu'il refuse un titre similaire à son père. L'hypothèse d'une mort prématurée du père d'Abélard est également soutenue par la singularité qu'il n'a pas été commémoré plus tard dans le Livre des Morts de Paraclet, contrairement à la mère d'Abélard et d'autres parents. La date exacte de sa mort avait probablement déjà été oubliée. Voir surtout *Historia Calamitatum*, éd. E. Hicks, *La vie et les épîtres Pierres Abaelart et Heloys sa femme*, Paris, Genève, 1991, p.7.

²⁴ N.-Y. Tonnerre : *Naissance de la Bretagne*, Angers, 1994, p.425-427.

²⁵ Voir aussi *infra*.

²⁶ « *C'est seulement au cours du second tiers du XI^e siècle que l'accroissement rapide des milites entraîne la constitution d'un groupe aristocratique inférieur composé des nombreux fidèles des châtelains. Propriétaire d'alleux ces hommes ont pu établir des seigneuries modestes mais un petit nombre seulement parviennent à exercer une autorité banale et à construire un château ...* » A. Chédeville, N.-Y. Tonnerre : *La Bretagne féodale XI^e-XIII^e siècle*, Rennes, 1987, p.115.

²⁷ Contrairement au Bénéfice, l'Alleu était une propriété et donc héréditaire. Les alleux pouvaient être de tailles différentes. Leur superficie totale pour les terres au sud de la Loire dépassait probablement largement celle des bénéfices et des fiefs.

une maison de ville à Nantes, ce qui n'était pas courant pour un chanoine de cette époque²⁸. Compte tenu du grand nombre d'enfants qui devaient recevoir un héritage, il n'y avait pas de grande succession disponible pour chacun. Selon Foulques de Deuil, l'héritage parental n'était pas suffisant pour financer la requête d'Abélard auprès du Saint-Siège après sa castration.

Dans le cartulaire de Saint-Serge et Saint-Bach, on trouve des références à un autre ancêtre potentiel de Pierre Abélard, en supposant que le nom de Bérenger a été répété comme un nom de référence au sein d'une seule et même famille. Déjà entre 1056 et 1076, un moine du même nom que le père d'Abélard, Bérenger, avait signé divers documents aux cotés de l'abbé de Saint-Serge et Saint-Bach. On ne sait rien de la famille de cet homme si ce n'est qu'il avait un frère nommé Renaud qui était prêtre²⁹. Il devait venir d'une maison aristocratique, parce qu'on l'appelle plusieurs fois *Dominus*. Ce « sieur Berenger » fonda le prieuré de *La-Chapelle-du-Genêt*, lat. *Ecclesia Sanctae Mariae de Genesta* vers 1070. Ce prieuré était situé sur l'ancienne route de Beaupréau, à seulement 24 km à vol d'oiseau du Pallet et à 5 km de la *Bérangerie* mentionnée ci-dessus. Un litige juridique a surgi au sujet de sa fondation, qui comprenait également un cimetière et un *burgus*, c'est-à-dire essentiellement une toute nouvelle bourgade marchande, et tout un dossier d'actes et d'accords a été conservé³⁰. Le seigneur Bérenger avait accaparé deux olchies³¹ situées à côté du prieuré, propriété d'un certain Constance de Beaupréau et de son neveu Hildebert. Au début, ils s'étaient indignés de cette utilisation non autorisée, mais plus tard, ils acceptèrent l'accaparement des terres parce qu'ils n'avaient qu'un droit partiel. En effet le père de Hildebert, Fulcrède de Beaupréau, avait auparavant fait un transfert de propriété correspondant à Saint-Serge, pour une contrepartie de huit sous. Hildebert et son oncle Constance Defactus ont d'abord revendiqué eux-mêmes cette terre, y compris tous les rendements et revenus. Enfin, un compromis a été trouvé, à savoir une utilisation à proportion. Plus tard, les revendications de Saint-Serge furent jugées si légitimes que Hildebert, sur incitation de son oncle et suzerain, Hamelin de Cholet, autre seigneur féodal, laissa aux moines de Saint-Serge la moitié de ses terres. Girois II de Beaupréau a ratifié l'ensemble de l'acte en tant que seigneur féodal suprême. On y apprend aussi que Constance de Beaupréau a plus tard promu le bourg de Bérenger et l'a doté de remparts et de douves. Il avait donc compris les avantages économiques de toute la région qui découlaient de la fondation du monastère. Toutefois, les descendants de Hildebert firent plus tard de nouveau appel parce qu'ils s'estimaient lésés. Tout ce processus est presque exemplaire pour l'essor économique des Mauges dans la seconde moitié du XI^e siècle et pour les nouveaux conflits qui en ont résulté, notamment en ce qui concerne les droits monastiques.

En ce qui concerne « *le sieur Berenger* » lui-même, cependant, il semble avoir été tenu en si haute estime par le grand vassal Girois II de Beaupréau qu'il lui a cédé ses droits sur La Chapelle-du-Genêt³² et a même permis à ses paysans de participer au marché de Beaupréau³³. Il ne fait donc aucun doute que l'influent Bérenger était chez lui dans la région et un homme de distinction. Comme les seigneurs du Pallet, il entretenait aussi des relations étroites avec les maisons de Cholet et de Petit-Montrevault³⁴. Même si une classification généalogique exacte n'est pas possible, on peut supposer, au vu des analogies évidentes - et surtout du nom - de ce notable, qu'il était le grand-père d'Abélard³⁵ ou du moins un aïeul masculin du côté de son père (un grand-oncle ?).

²⁸ Toujours à l'époque de Mgr Benoît, vers 1104, les chanoines de Nantes dormaient dans un dortoir commun, contrairement à leurs collègues des autres villes cathédrales françaises : « *unde in dormitorio canonicorum mox ascendens...* » Charte de Saint-Florent du 1^{er} mars 1104, dans : P. Marchegay : *Chartes Nantaises du monastère de Saint-Florent près Saumur, de 1070 environ à 1186*, dans : *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et du Département de la Loire-Inférieure*, Nantes, 1877, p.75. Le chapitre de la cathédrale de Nantes était d'ailleurs l'un des plus petits du pays : on dit qu'il ne comptait que vingt chanoines et six dignitaires (un doyen, deux archidiaques, un cantor, un thésaurarius et un scolasticus). Voir *Gallia Christiana*, vol. 14, p.794.

²⁹ Charte 7 dans : Y. Chauvin : *Premier et second livres des cartulaires de l'abbaye Saint-Serge et Saint Bach d'Angers (XI^e et XII^e siècles)*, Angers, 1997, vol.1, p.6-10.

³⁰ Charte 2 dans : Y. Chauvin : *ibid.*, Angers, 1997, vol.2, p.338-350. Et aussi : Charte 12 dans : *Chartes angevines des XI^e et XII^e siècles*, ed. Paul Marchegay, dans : *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol.36, 1875, p.403-404.

³¹ Une olchie (fr. ouche, mot d'origine gauloise) désigne une terre agricole entourée d'une haie, ou d'une clôture près d'un village.

³² Don de Girois de Beaupréau concernant La-Chapelle-du-Genêt : « *Praeterea Gerorius dedit Sancto Sergio dimidiam ecclesiam de Geneste cum dimidia sepulture et toto placitio in circuitu ecclesiae sito, simiter cuncta ad ipsam mediet ecclesie pertinentia...* » Document 151 dans : Y. Chauvin : *op. cit.*, vol.1, p.129-132.

³³ Voir charte 8 dans : Y. Chauvin : *ibid.*, Vol. 2, p. 360-361.

³⁴ Voir *ibid.*, vol.2, p.345.

³⁵ Dans le cas où il avait été marié et avait eu des enfants avant de se convertir en moine, ce qui n'était pas rare à l'époque.